DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE | 1re Circonscription de PRIVAS

Elections Législatives du 25 Novembre 1962

(SCRUTIN DE BALLOTTAGE)

Electrices, Electeurs,

10 686 électeurs ont placé en tête de tous les candidats notre camarade **Henri CHAZE** et son suppléant Marcel MAZEL. Nous les remercions de la confiance qu'ils ont ainsi manifesté clairement au Parti Communiste Français qui n'a jamais ménagé ses efforts pour la défense des libertés républicaines, pour la défense des couches laborieuses de la population et pour la défense de la Paix.

C'est d'ailleurs les raisons pour lesquelles les communistes ardéchois se placent au premier rang des défenseurs des intérêts propres au département de l'Ardèche.

Ils sont la force essentielle de l'opposition à l'instauration d'une dictature ouverte qui conduirait le pays aux pires aventures.

Au deuxième tour, Henri CHAZE et son suppléant sont les candidats de tous les républicains, de tous les hommes et de toutes les femmes soucieux d'éviter la dégradation des libertés publiques en s'opposant au pouvoir personnel et au système des candidatures officielles renouvelé du second empire.

- *Pour la libre activité des partis démocratiques et le respect des libertés syndicales, le contrôle démocratique de la radio et de la télévision.*
- *Pour l'augmentation générale des salaires. traitements et retraites.*
- *Pour l'aide aux exploitations familiales agricoles et le soutien de la coopération agricole.*
- *Pour une politique de coexistence pacifique orientée vers le désarmement général*

les électeurs de la première circonscription de Privas doivent faire en sorte que les républicains ardéchois soient représentés au parlement.

Pas d'abstention !

Votez pour **Henri CHAZE**

Maire de Cruas — Conseiller Général
Médaille de la Résistance

Suppléant : **Marcel MAZEL**

Le Teil

Vu : Les Candidats.

IMP. COSTE AUBENAS